

grand nombre de cas, vu que le foie n'a aucun besoin, le plus souvent, d'être irrité par cet apport intempestif d'huile. Ce ne sont pas des calculs biliaires ramollis qui sont rendus par les selles, mais, comme l'a démontré M. Albert Robin, ce sont des calculs d'acides gras provenant de l'huile imparfaitement digérée. Par contre, dans la colique néphrétique, l'effet serait excellent (?) et le Dr Aussilloux en aurait obtenu de bons résultats et recommande d'essayer ce moyen. Il prescrit :

Huile d'olive 200 grammes. Prendre par cuillerées à bouche toutes les demi-heures. Avoir soin, avant de prendre chaque cuillerée, de se rincer la bouche avec de l'eau fortement aromatisée par l'alcoolat de menthe. Se rincer encore la bouche après l'ingestion de l'huile. Quel que soit le mode d'action de l'huile en ce cas, on obtiendrait souvent ainsi un réel soulagement des douleurs.

Nous ne garantissons pas la vérité de ces assertions que nous empruntons au journal *La Médecine moderne*.

..*

La Revue de thérapeutique et de pharmacie publie la note suivante au sujet d'un nouvel anesthésique local : la *benzoïl-pseudo-tropéine* :

Dans une des dernières séances de la Société ophtalmologique de Londres, M. T. BOCKENHAM a fait une communication sur un nouvel alcaloïde, la benzoïl pseudo-tropéine, isolée par M. Giesel, du coca à petites feuilles, plante originaire de l'île de Java. Au point de vue de sa composition chimique, le nouvel alcaloïde est identique à la pseudo tropéine extraite des feuilles de jusquiame ; il appartient donc au groupe des atropines.

M. Bockenham a fait ses expériences avec un chlorhydrate de benzoïl-pseudo-tropéine préparé par voie de synthèse. Cette préparation a sur celle extraite des feuilles de coca l'avantage d'irriter les yeux à un moindre degré. En solution aqueuse à 3 0/0, le sel en question produit une anesthésie locale très remarquable, qui permet d'extraire aisément des corps étrangers de l'œil, même quand cet organe est déjà le siège d'une violente réaction inflammatoire.

Pour les opérations de strabisme et pour calmer les douleurs consécutives aux cautérisations avec le nitrate d'argent et le sulfate de cuivre, il est nécessaire d'employer une solution à 10 0/0 afin d'obtenir une analgésie complète.

Le nouvel alcaloïde a sur la cocaïne les avantages suivants : il ne produit ni dilatation pupillaire ni troubles de l'accommodation, ni ischémie, ni hyperémie locales. Sa toxicité est d'environ quatre fois moindre que celle de la cocaïne. Les solutions sont plus stables que celles de cocaïne.

..*